

# POLITIQUE LINGUISTIQUE DE L'UNION EUROPÉENNE ET LANGUES RÉGIONALES

Jean Duverger

## Les principes

Depuis maintenant des dizaines d'années, l'Union européenne se développe, se construit patiemment et laborieusement, avec bien des difficultés, des attermoissements et des divergences de vue, mais force est de reconnaître que sur un point au moins, il semble bien que tous les Etats membres soient du même avis : les langues de chaque pays doivent être respectées, et il n'est pas possible de penser que l'Union européenne se donne une langue officielle commune (même si on adopte ici ou là ,ponctuellement, des langues de travail communes au sein des commissions de Bruxelles ). Pas question donc de privilégier une langue plutôt qu'une autre , et surtout pas en tous cas la langue anglaise, l'Angleterre se trouvant être le pays le moins europhile ,le plus proche par ailleurs des Etats Unis d'Amérique .

Cette position commune est ancienne, elle ne varie pas, même avec l'arrivée de nouveaux Etats au sein de la Communauté et elle s'est traduite depuis des dizaines d'années par la mise en œuvre par la Commission de Bruxelles de nombreux programmes d'aide à l'enseignement des langues d'Europe comme par exemple l'ensemble des programmes Socrates ou Leonardo.

Mais la volonté de pluralité linguistique de l'Union européenne ne s'arrête pas là, et cette « dynamique linguistique » a eu pour effet de provoquer un renouveau, une « renaissance » des langues régionales au sein de chaque pays membre de l'Union (on parlera ici de langues régionales plutôt que de langues d'origine, cette dernière expression désignant en général les langues des immigrants ).

De telle façon que dans cette Europe où s'étaient constitués au cours des siècles précédents des Etats-nations (l'Italie , l'Espagne , la Grande Bretagne, l'Allemagne, la France .)avec la devise « une nation–une langue » on assiste de fait, actuellement, dans le cadre de la construction de l'Union européenne, à une certaine remise en cause de ces Etats-nations, à la renaissance de nations qui se reconnaissent et s'identifient au travers de leur langue et de leur culture indépendamment des états, et il va de soi que ces mutations ne vont pas sans provoquer de très grosses turbulences socio-politiques, les enjeux économiques et de pouvoir n'étant pas absents des débats ... Ainsi par exemple, on peut observer, sous couvert de convergences linguistiques et culturelles, la création régulière d'institutions transfrontalières entre les Catalognes espagnole et française, entre les Pays basques espagnol et français, entre l'Alsace (de langue germanique) et l'Allemagne etc...

Les langues régionales sont donc à l'honneur en Europe, l'Union européenne et sa Commission de Bruxelles consacre beaucoup d'énergie à les promouvoir, en relation avec une autre instance européenne, le Conseil de l'Europe, dont le siège est à Strasbourg.

Le Conseil de l'Europe a d'ailleurs rédigé en 1992 une Charte, la « Charte européenne des langues régionales et minoritaires » un texte extrêmement argumenté, complet et précis, qui a été soumise aux pays européens pour ratification .

À ce jour, plusieurs pays ont ratifié cette charte (Allemagne, Espagne, Autriche, Finlande, Grande Bretagne, Suède) mais d'autres ne l'ont pas ratifiée, comme par exemple la France ... (incompatibilité avec la Constitution ,selon le conseil constitutionnel)

Mais malgré tout, partout en Europe, il est politiquement incorrect de prononcer des discours qui s'opposeraient au développement des langues régionales .

### **Des discours aux réalités : un développement des langues régionales parfois difficile ...notamment en France .**

Bruxelles et le Conseil de l'Europe prescrivent donc, mais en matière d'éducation des langues, chaque pays reste souverain ; d'où naturellement de grandes disparités entre les réalisations concrètes sur le terrain.

On abordera rapidement un certain nombre d'exemples européens avant de se centrer sur le cas français.

En Grande Bretagne, le développement des langues régionales parlées en Ecosse, Pays de Galles ou Ulster s'est fait très officiellement et ne semble pas donner lieu à de graves dysfonctionnements .

En Italie, on assiste également à l'émergence de langues régionales et minoritaires ; citons le cas tout à fait exceptionnel de la région de la vallée d'Aoste, au nord ouest du pays, où le système éducatif est complètement bilingue (italien- français ), s'appuyant sur le fait que la population parlait traditionnellement le franco-provençal, dialecte authentiquement régional .

Au Luxembourg, à partir du dialecte luxembourgeois, on développe également dans tout le système éducatif un trilinguisme scolaire (avec allemand et français) qui semble donner satisfaction .

En Espagne, chacun sait que les langues des nations catalane, basque, galicienne, se sont largement développées dès la fin de la dictature franquiste, mais il est clair que le contexte de la construction de l'Union européenne a profondément aidé à légitimer, aux yeux de tous, cette reconquête linguistique .

Dans les pays du nord de l'Europe ,même évolution en faveur des langues minoritaires .

S'agissant de la France –le cas que je connais le mieux –il faut bien reconnaître que des progrès énormes ont été faits depuis 20 ans en faveur de la réhabilitation des langues régionales, mais les débats et combats sont rudes .

C'est que la France est un pays ,on le sait ,très centralisé, jacobin, un pays où le concept d'Etat-nation est profondément ancré dans l'inconscient collectif, un pays où, depuis la Révolution, en passant par les lois du 19eme siècle concernant l'école publique, obligatoire, gratuite et laïque, on pense que l'unité de la République devant la loi, la démocratie, passe par une langue unique (en 1992, c'est récent, la Constitution française a été remaniée pour ajouter à l'article 2 : « la langue de la République est le français »)

Mais il n'empêche, les réalisations en faveur du renouveau des langues régionales sont manifestes, un rapide tour de France de ces langues de France maltraitées par l'état centralisateur permet de donner quelques repères et de faire le point.

- À l'extrême ouest de l'hexagone, en Bretagne, la langue bretonne était encore parlée par plus d'un million de personnes au début du 20eme siècle ;on compte actuellement 300.000 brittophones ,mais ce nombre serait sans doute bien inférieur sans l'existence dans la région d'un réel mouvement en faveur de la langue et de la culture bretonnes .

Longtemps interdit, l'enseignement du breton est maintenant assuré dans des filières bilingues très efficaces, depuis une vingtaine d'années ; il progresse d'environ 10% par an et concerne aujourd'hui environ 10.000 élèves ; ces filières sont privées ou publiques, avec des dispositifs pédagogiques différents (immersion dans le réseau Diwan ou parité horaire entre les deux langues dans les réseaux public et catholique ) et les premières promotions arrivent maintenant au baccalauréat ; par ailleurs, il existe une initiation à la langue bretonne dans de nombreuses écoles , suivie par environ 15.000 élèves .

Au plan culturel, de gros efforts sont faits : radios, télévisions, livres (une centaine de titres par an), journaux, revues, sans compter tous les efforts des collectivités territoriales pour assurer des signalétiques bilingues sur les routes, dans certains services publics etc ... Enfin comment ne pas remarquer le succès grandissant des fêtes bretonnes et celtiques en général de véritables festivals annuels rassemblant des centaines de milliers de personnes ...

- Au sud ouest de la France, au Pays basque français, la langue basque est également en plein renouveau, après un fort déclin depuis un siècle .

Des écoles privées ou publiques, comme en Bretagne se développent et scolarisent environ là aussi 10.000 élèves, selon des dispositifs d'immersion (ikastolas ) ou de parité horaire (réseau public). Par ailleurs, s'agissant de la langue basque, son développement n'est pas sans relations avec celui qui est mis en place en Espagne, de l'autre côté de la frontière, beaucoup plus institutionnel ...

- Au sud du pays, la langue catalane est encore vivante puisqu' environ le tiers de la population d'un département comme les Pyrénées orientales est capable de parler ou au moins comprendre le catalan ; la langue catalane s'est vue également confortée (environ 9000 élèves ) selon, là encore, des dispositifs privés en immersion (bressoles) ou publics en parité horaire, et cette langue n'est pas en péril, car la puissante Catalogne espagnole est toute proche et sert naturellement de locomotive ..

- L'île de Corse est encore plus au sud, et la revendication linguistique n'a jamais cessé d'être très vive. Après de profondes turbulences socio-politiques, non encore apaisées, on s'oriente vers un enseignement quasi généralisé de l'enseignement de la langue corse, au moins au niveau de l'offre de l'institution scolaire ; les dispositifs scolaires sont en pleine élaboration, avec là encore différentes formules pédagogiques .

- À l'est du pays, le cas de l'Alsace est également très intéressant, et le bilinguisme franco-allemand est en plein essor ; il se trouve en effet que la langue régionale, l'alsacien, est une langue germanique, non écrite, et le passage à l'écrit devient de l'allemand, c'est à dire la langue du voisin ...

Le nombre des sites bilingues en parité horaire est de plus en plus grand (on compte actuellement environ 13.000 élèves scolarisés dans ces sites ) et un point particulièrement remarquable, dans ce cas, est que l'on a créé un centre de formation pour les professeurs à Guebwiller, ce qui assure une pérennité et un suivi au dispositif .

Notons que les pays mosellans, à la frontière du Luxembourg, ont aussi mis en marche un enseignement d'un autre dialecte alémanique, le francique, sur un mode assez proche de l'Alsace .

- Et puis, plus récemment, au nord du pays, dans la Flandre française, on assiste depuis quelques années à la mise en place d'un enseignement du flamand, (le néerlandais ), c'est à dire la même langue que dans la Belgique flamande et les Pays Bas ; plus de 4.000 élèves du primaire suivent actuellement un enseignement « du » et « en » flamand .

- Mais il ne faudrait pas croire que seule la périphérie de la France est concernée par le renouveau des langues régionales ; dans tout le centre sud de la France, c'est à dire dans tout le pays occitan, de Bordeaux à Nice en passant par le sud du massif central, Toulouse, Montpellier, Marseille, la langue occitane fait aussi l'objet d'apprentissages dans les classes , soit sous forme extensive (le plus souvent) soit sous forme de filières bilingues en immersion (calendretas ) ou en parité horaire, au moins à l'école primaire ; au total, ce sont 90.000 écoliers environ qui sont ainsi à l'école au contact de la langue occitane, sachant par ailleurs que de nombreuses formes dialectales existent dans cette langue (le gascon ,le béarnais ,le provençal par exemple ..)

### **Débats, problèmes et perspectives**

- Incontestablement, la politique de l'Union européenne en faveur des langues régionales a été positive : il est plutôt politiquement incorrect, en France, de proférer des discours contraires au développement des langues et cultures régionales, en ces temps de décentralisation et de campagne mondiale de ce pays pour la diversité linguistique et culturelle ... Mais les discours politiques ne craignent pas toujours les contradictions, et on sait depuis bien longtemps qu'ils sont loin d'être toujours cohérents ; en France, les résistances sont sur le terrain très grandes pour mettre en œuvre une véritable politique linguistique qui assure un développement progressif et planifié des langues régionales ; les gouvernements se succèdent, de sensibilité politiques différentes et on rechigne à poursuivre les réformes engagées ; ainsi par exemple, après une volonté politique forte du gouvernement précédent, on assiste actuellement en France à un attentisme, voire un recul vis à vis de ce développement des langues et cultures régionales .

- Par ailleurs cette renaissance de la diversité linguistique et culturelle est souvent instrumentalisée par des groupes de pression, des partis politiques, dont les intentions véritables sont loin d'être uniquement à vocation culturelle et linguistique ; on peut le voir dans des pays comme en Espagne, où chacun sait que les arrières pensées économiques et de pouvoir en général de certains courants basques ou catalans ne se limitent pas à promouvoir le renouveau d'une culture, on peut également le constater en France dans le cas de la Corse . Ces réalités ne facilitent pas une réhabilitation sereine des langues régionales .

- La problématique se trouve par ailleurs compliquée dans les pays d'immigration, ce qui est le cas de la plupart des pays de l'Union européenne, par l'existence de populations immigrées souvent considérables (7 à 8 millions en Allemagne ,5 millions en France ) des populations qui ne souhaitent pas toujours –souvent, on ne les aide pas beaucoup ! - s'intégrer dans le pays d'accueil (d'où les problèmes actuels en France à propos de la laïcité) ; ces populations ont des langues et des cultures qu'elles souhaitent garder et pour ces langues dites « d'origine », des cours sont organisés dans les écoles dans le cadre d'accords internationaux ... (ELCO ,enseignement des langues et cultures d'origine)

- Au plan administratif et organisationnel, il faut bien être conscient que les carences en formation des enseignants sont considérables. on ne peut pas, d'un coup de baguette magique, fabriquer du jour au lendemain des milliers d'enseignants capables d'enseigner les langues régionales ; d'où la nécessité de créer des centres de formation, des postes de travail dans les

Instituts de formation des maitres etc ..tout cela coûte naturellement très cher et, donc, demande du temps ...

- Au niveau plus didactique et pédagogique, on remarque que plusieurs dispositifs sont mis en œuvre et l'on distinguera deux grandes catégories d'introduction scolaire des langues régionales :soit un enseignement extensif, sous forme de cours réguliers mais optionnels, à raison d'une ou deux heures hebdomadaires, soit un enseignement plus intensif sous formes de filières bilingues ;et parmi ces filières bilingues, on distinguera à nouveau deux cas :ou bien l'on pratique l'immersion, c'est à dire l'enseignement en totalité en langue régionale, surtout au début de la scolarité,soit on pratique le système de parité horaire, c'est à dire que le temps scolaire se déroule pour moitié en langue régionale et pour autre moitié en langue « officielle », avec naturellement des partages de disciplines scolaires adaptées à chaque cas particulier .

La pratique de l'immersion en langue régionale (Diwan, ikastolas, calendretas, bressoles ) n'est pas sans poser de problèmes institutionnels, et c'est ainsi que le Conseil d'Etat en France a refusé récemment d'intégrer Diwan au sein de l'enseignement public ...

Il convient en tous cas de signaler que toutes ces filières, quelle que soit leur formule, fonctionnent bien, au sens où les résultats scolaires obtenus sont globalement au dessus des moyennes nationales ;et notamment - il convient de le rappeler de manière insistante - les résultats en langue française, mesurés annuellement grâce aux tests obligatoires de l'éducation nationale sont régulièrement meilleurs pour les enfants des filières bilingues que ceux des élèves en sections monolingues, toutes conditions égales par ailleurs naturellement..

Les bénéfices linguistiques, culturels, mais aussi cognitifs sont de plus en plus évidents, les instructions officielles de l'Education nationale ne disent pas le contraire et la recherche didactique, encore balbutiante en France, converge sur ce point .

- Il apparaît donc de plus en plus clairement, par conséquent, que l'enseignement bilingue, voire plurilingue n'est pas du tout un obstacle pour le développement de la personne, c'est même semble-t-il tout à fait le contraire .

En Europe, la construction de l'Union européenne est une chance pour le renouveau des diversités linguistiques et culturelles, mais tout repose sur les volontés politiques des Etats membres et sur la prise de conscience collective :c'est finalement l'affaire de tous... c'est en tous cas un grand enjeu de ce début de vingt et unième siècle, mais il faut savoir que c'est aussi un combat ...

Jean Duverger